

# L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 20 JANVIER, 1893.

No. 6.

## L'OPINION PUBLIQUE.

Toute remise d'argent devra se faire par lettre enregistrée ou par mandat postal.

Bureaux de rédaction, 809, Bâtisse New-York Life.

“ d'administration, 715, “ “ “ “

Boîte de poste, No. 2071, Montréal.

### ENTRE NOUS.

La tombe dit à la rose :

— Des pleurs dont l'aube l'arrose

Que fais-tu, fleur des amours ?

La rose dit à la tombe :

— Que fais-tu de ce qui tombe

Dans ton gouffre ouvert toujours ?

La rose dit : — Tombeau sombre,

De ces pleurs je fais dans l'ombre

Un parfum d'ambre et de miel.

La tombe dit : — Fleur plaintive,

De chaque âme qui m'arrive

Je fais un ange du ciel.

Le mode de rédaction adopté par l'*Opinion Publique* ne plaît pas à tout le monde. L'on m'a fait remarquer que l'usage du pronom *je*, qui remplace le *nous* du journalisme impersonnel, est un peu prétentieux. Cela peut paraître ainsi à première vue ; mais, réflexion faite, ne vous semble-t-il pas, lecteurs, qu'il est bien plus prétentieux de toujours parler au nom des autres que d'exprimer une opinion personnelle à soi ? Un journaliste n'a pas plus de droit de parler pour les autres qu'il n'y est autorisé. En exprimant son opinion à lui, il ne lie personne en dehors de la rédaction du journal. L'*Opinion Publique* a adopté ce genre après mûre délibération, et y persévérera. Peut-être réussira-t-elle à faire des adeptes. Et alors le journalisme, dans notre province, prendra, sur les classes élevées et dirigeantes, une influence qu'il n'exerce guère aujourd'hui que sur le peuple.

La *Gazette de Montréal* publie la dépêche qui suit :

“ Il est dit qu'avant son départ pour Québec, l'honorable J. A. Chapleau a fait un rapport au conseil recommandant de mettre M. M. P. Ryan à sa retraite et de nommer son frère, le major Chapleau, à sa place, et aussi diverses autres nominations. Quand ce rapport est venu devant le conseil, on assure que M. Oimet s'y serait objecté et que le rapport aurait été mis au panier. Aucune des recommandations de M. Chapleau n'a été acceptée.”

Et pour terminer, — *in caudâ venenum* :

“ M. R. S. White est présumé le successeur de M. Ryan. M. White ferait un excellent officier.”

Chaque fois que la *Gazette* a quelque chose de désagréable à dire à un conservateur, ou à pousser l'un des membres de son *family compact*, ou à servir les intérêts financiers de ses propriétaires auprès des gouverne-

ments, elle se sert de prétendues dépêches, écrites souvent par les propriétaires du journal, et les publie parmi les nouvelles d'Ottawa ou de Québec.

Cette fois, pour servir un intérêt personnel, elle ne craint pas de blesser l'honorable M. Chapleau, qui a, depuis des années, gorgé la *Gazette*, et qui a été le principal instrument de la victoire du parti conservateur, succès sans lequel la *Gazette* perdrait son immense revenu politique.

Je suis autorisé d'Ottawa à dire que cette prétendue dépêche, au sujet de M. Chapleau, est absolument fausse.

Si la *Gazette* croit servir les intérêts de son candidat au poste de collecteur des douanes par une telle tactique, elle pourrait bien s'apercevoir qu'elle a fait fausse route.

Elle pourrait bien aussi, plus tard, comprendre que l'égoïsme, l'étroitesse d'idées et l'ingratitude méritent un souvenir à l'occasion.

A propos du poste de collecteur des douanes, il y a une raison contre la nomination d'un Canadien-Français : c'est que le maître de poste de Montréal, le percepteur de l'accise et le surintendant des canaux sont des Canadiens-Français. Mais il y a, par contre, dix raisons plus fortes pour que ce soit un Canadien-Français. Au bureau de poste, le député-maître de poste est un Anglais, et les Anglais ont leur large proportion d'employés anglais. Il en est ainsi à l'accise.

Aux douanes, le sous-collecteur, les hauts employés et la presque totalité des employés sont de langue anglaise. Il y a eu, depuis des années, une exclusion systématique de l'élément français dans ce département. A Ottawa, dans les douanes, sur vingt-cinq à trente employés, il y a seulement deux employés français.

Sur un total de \$40.000, les Canadiens-Français n'ont retiré que \$1.650, en 1891.

Au bureau de Montréal, sur environ \$90.000 de salaires payés, les Canadiens-Français retirent moins du tiers.

M. Clarke Wallace a été accusé d'être un fanatique : voilà une belle occasion pour lui de se faire apprécier dans notre province.

A Ottawa, le député-ministre de l'agriculture, le Dr Taché, a été remplacé par un Anglais, M. Lowe. M. Trudeau, député-ministre des chemins de fer, a été remplacé par un Anglais, M. Schreiber. Le colonel Panet va être mis à la retraite, et un Anglais va le remplacer.

Ce système va-t-il se continuer ? Les ministres français, divisés depuis dix ans, vont-ils enfin s'unir pour résister à ce travail d'anglicisation ?—Nos droits à une part équitable du patronage vont-ils être protégés ?

Sir John Thompson fait sa cour à Ontario. Québec se voit négligée. Qu'il prenne garde à cette tactique dangereuse qui consiste à flatter les uns sans songer qu'on peut blesser les autres.